

AVIS OFFICIEL

Dispense de l'abstinence le Jour des Rois

NOUS sommes chargé par Mgr l'Adm'nistrateur du diocèse de porter à la connaissance du clergé et des fidèles la note suivante, parue dans l'*Observatore Romano* :

« La fête de l'Epiphanie tombant un vendredi, l'an prochain, 1905, Notre Saint-Père le Pape, sur la proposition des Eves cardinaux, membres de la Sacrée Congrégation du Saint Office, a daigné dispenser pour ce jour *les fidèles de tout le monde catholique* de la loi ecclésiastique de l'abstinence ».

CORRESPONDANCE ROMAINE

LES fêtes de l'Immaculée sont terminées ; les pèlerinages de toutes nations qui avaient envahi Rome, fervents et agités, sont repartis ; un bon nombre d'évêques ont déjà regagné leurs diocèses et la vie reprend, monotone. Mais, au travers des occupations habituelles, les impressions vécues par tous, en ces jours de foi, tiennent encore leur grande place dans nos âmes. La splendeur des fêtes a dépassé notre attente, et nous sentons bien qu'elle restera inoubliable dans nos souvenirs romains.

— Jeudi, 8 décembre..., c'est le jour de l'Immaculée, c'est la messe pontificale à Saint-Pierre. Que l'on comprend bien, durant les longues heures passées à la basilique, l'incomparable majesté de l'Eglise et le bonheur d'être catholique ? L'âme tout entière reçoit des impressions et jouit ; il semble que tous nos besoins soient satisfaits. Des milliers de lampes, au fond de l'abside, faisant ressortir une tole immense qui représente la Vierge ; la rougeur sombre des draperies accrochées à des hauteurs vertigineuses et tombant jusqu'à